

RECLAMATION FACTURE REOM 2018

RAPPEL : la facture se compose de
 1 part / foyer (105€) - Proratisée au mois
 1 part / personne (45€/personne) - Proratisée au mois

N° facture :

Nom : Prénom :

Adresse (concernée par la réclamation) :

.....

Numéro de téléphone : ____/____/____/____/____

Mail :@.....

- Motif de la réclamation :
- Nombre de personnes présentes au domicile
 - Décès
 - Déménagement

Pièce à joindre :

• Nombre de personnes présente au domicile	- Attestation correctrice de la mairie avec signature et tampon
• Décès	- Copie de l'acte de décès - Nom de la personne restant au domicile (à facturer)
• Départ d'un enfant	- Copie de la première quittance de loyer, du bail, du certificat d'hébergement attestant la date du départ - Certificat de l'établissement indiquant que l'enfant est interne (paiement ½ tarif)
• Régime interne	
• Séparation – Garde alternée	- Copie du jugement si officiel, ou, - Une attestation sur l'honneur précisant la date de départ et la nouvelle adresse de la personne partie + signature et tampon de la mairie
• Naissance	- Acte de naissance
• Hébergement/départ d'une personne	- Déclaration par lettre en précisant la date d'arrivée/départ + signature de la mairie
• Entrée maison de retraite, hospitalisation longue durée	- Attestation de l'établissement
• Succession	- Attestation notariée
• Déménagement	Ancien LOGEMENT / Nouveau LOGEMENT - Vente : attestation notariée et nom et coordonnées ancien propriétaire / acquéreur - Location : copie de l'état des lieux de sortie/entrée avec date de départ précisée et indiquer le nom et l'adresse du propriétaire

Nouvelle situation :

Nombre de personnes présentes au domicile :

Nouvelle adresse :

.....

Date de changement : ____/____/____

Signature :

Merci de retourner cette fiche de réclamation par courrier ou par mail aux adresses ci-dessous :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PICARDIE DES CHÂTEAUX
 6/8 place Charles de Gaulle - 02320 PINON
 Tél : 03 23 80 18 13 – Mail : secretariat@picardiedeschateaux.fr